

# VOTRE RÉGION

**PERS-JUSSY/SCIENTRIER** Héroïne et cocaïne

## Deux ans de prison ferme pour un dealer Albanais

Jugé lundi en comparution immédiate au tribunal correctionnel de Thonon-les-Bains, un trafiquant de drogue d'origine albanaise, interpellé en fin de semaine dernière par les militaires de la compagnie de gendarmerie de Saint-Julien-en-Genevois, a été condamné à une peine de deux ans de prison ferme et à une interdiction définitive du territoire français. Il a été maintenu en détention.

Les militaires de la brigade des recherches d'Annemasse, alertés sur des soupçons de présence d'un "drive d'héroïne" dans un bois reculé situé sur la commune de Pers-Jussy, ont mis en place une surveillance qui a rapidement confirmé la présence d'un point de vente actif et bien rodé.

Puis, le dealer a déplacé ses activités à quelques centaines de mètres, sur Scientrier.

L'action conjointe des militaires d'Annemasse, de la brigade territoriale autonome de Reignier-Ésery avec le renfort du Psig de Saint-Julien-en-Genevois et de l'équipe cynophile de Bonneville, a permis l'interpellation du dealer en flagrant délit le 30 janvier.

**Un profit de 1800 euros par jour**

Il s'agit d'un jeune homme d'origine albanaise qui proposait à la vente de l'héroïne mais également de la cocaïne.

Son point de vente générait un profit estimé à 1800 euros par jour, écoulant quotidiennement une centaine de grammes de produits stupéfiants. Une quinzaine de consommateurs ont pu être identifiés et font l'objet d'un traitement judiciaire spécifique.

### LES CLEFS

## Deux skieurs font une chute de 20 mètres dans un trou

Mardi, en milieu de journée, un groupe de six skieurs de randonnée évoluait au sommet de la Tournette quand deux d'entre eux sont tombés dans un trou, un lapiaz, profond de 20 mètres. Deux équipes de secouristes, composées de sapeurs-pompiers et de membres du peloton de gendarmerie de haute montagne, sont intervenues sur les lieux, avec un médecin du Samu grâce à l'hélicoptère de la sécurité civile. La mise en place d'un treuil mécanique a permis de sortir les deux hommes, âgés d'une trentaine d'années, de ce mauvais pas. L'un des deux est indemne, le second souffre d'un traumatisme au genou, il a été transporté au centre hospitalier d'Annecy.

### FILLINGS

## 27 personnes confinées après la rupture d'une conduite de gaz

Mardi, entre 14 heures et 16h30, une fuite de gaz a perturbé la vie des usagers de la zone d'activité de Findrol, située à proximité du centre hospitalier. Un engin de chantier a arraché une conduite de gaz de 63 millimètres de diamètre, entraînant une fuite de gaz importante. Un périmètre de sécurité a été mis en place et 27 personnes travaillant dans quatre entreprises ont été confinées, le temps de l'intervention des agents ERDF. Au total, 22 sapeurs-pompiers ont été mobilisés pendant l'opération.

### ABONDANCE

## Avalanche au Mont de Grange : pas de victime

Une avalanche a eu lieu mardi sur les pentes du mont de Grange, entre le sommet et le lac des Plagnes. L'alerte a été donnée en début d'après-midi : une coulée de neige venait de se produire juste au-dessus de 1 735 m d'altitude. Le peloton de gendarmerie de haute montagne a effectué des recherches pour porter secours à d'éventuelles victimes. Après vérification, il s'est avéré que personne n'avait été emporté par l'avalanche. Ce secteur, très fréquenté par les randonneurs évoluant en raquettes ou en ski d'alpinisme, est référencé comme chemin de GR5. La vigilance est de rigueur, surtout après les importantes chutes de neige des jours derniers.

### VALLÉE DE CHAMONIX

## Trois skieurs se sont retrouvés bloqués au-dessus d'une moraine

Mardi, le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) de Chamonix a effectué quatre interventions avec l'hélicoptère Dragon 74 de la sécurité civile. Les victimes ont été médicalisées par les médecins des hôpitaux du Mont-Blanc. En milieu de journée, les gendarmes sont intervenus pour une personne âgée de 59 ans, épuisée en Vallée Blanche. Elle a été redescendue à la DZ des Bois. En début d'après-midi, une personne ayant perdu un ski en Vallée Blanche a été secourue et déposée à la DZ des Bois. Puis, Dragon 74 est parti sur le domaine de Balme pour une personne souffrant de blessures légères. La victime a été transportée au centre hospitalier de Sallanches. Enfin, trois skieurs qui évoluaient dans le secteur hors piste du Pas de Chèvre, sur le domaine des Grands Montets, se sont retrouvés bloqués au niveau de la moraine. Ne pouvant plus descendre, ils ont été récupérés par hélitreuillage et descendus à la DZ des Bois.

### BOURG-EN-BRESSE (AIN)

## Deux Gilets jaunes interpellés dans le quartier des lycées

Mardi après-midi, une quarantaine de Gilets jaunes sont allés de lycée en lycée, à Bourg-en-Bresse, pour inviter les élèves à se joindre au mouvement de grève générale. Cette déambulation s'est déroulée à l'issue du rassemblement qui avait lieu, entre midi et 14 heures devant le Medef, à Péronnas. La police a dû intervenir et interpellé deux personnes qui entravaient la circulation.

### VALLÉE DE CHAMONIX

L'origine des séismes de faible magnitude se trouve côté italien du massif du Mont-Blanc

# Craquements et secousses : la terre a bien tremblé hier

**Mardi matin, la terre a tremblé à plusieurs reprises dans la vallée de Chamonix. Un bruit sourd, un craquement, une secousse d'après les témoins.**

Ils sont nombreux dans la vallée de Chamonix à s'être interrogés mardi matin. Tremblement de terre ou simple défaillance de l'oreille interne ? Que ceux qui se voyaient déjà devenir fous après avoir entendu la terre craquer et l'avoir sentie s'ébrouer sous leurs pieds se rassurent, plusieurs séismes se sont bien produits à quelques minutes d'intervalle.

**Six secousses entre 9h30 et 15h17**

Le site internet du Réness, le réseau national de surveillance sismique, recense pas moins de six secousses entre 9h30 et 15h17, toutes localisées au même endroit. « La terre a bien tremblé, ce n'était pas dû à des tirs de carrière ou à des avalanches de rochers », confirme Jerome van der Woerd, chargé de recherche au CNRS à l'Institut de physique du globe de Strasbourg.

Il estime que l'origine des séismes se trouve à une



profondeur comprise entre 5 et 12 kilomètres sous la croûte terrestre. L'épicentre se trouverait côté italien, au Sud du massif du Mont-Blanc, à côté de Courmayeur, ce qui place le lieu de l'activité sismique à une dizaine de kilomètres de Chamonix. Mais, le chargé de recherche rappelle « l'incertitude quant à la localisation exacte car les petits séismes sont toujours plus durs à comprendre que les

gros, du fait de réseaux d'information imparfaits ».

**« Ça s'est produit dans le passé, donc ça peut encore arriver »**

Difficile également de prévoir d'éventuelles répliques. Voire un futur gros tremblement de terre. « Ça s'est produit dans le passé, donc ça peut encore arriver », constate le spécialiste. Pour rappel, en 1905, la terre tremblait à Chamonix à une magnitude qu'on es-

time aujourd'hui à 5,3. « Et côté Suisse, dans la vallée de Sion, on est même monté jusqu'à 6 », poursuit Jerome van der Woerd.

« D'un point de vue tectonique plus général, si l'on considère la sismicité sur une grande durée, on a envie de rattacher ces séismes au Sud du massif du Mont-Blanc. Et donc pas à la vallée côté français proprement dit », modère-t-il malgré tout. Quant aux conséquences,

### REPÈRES

#### ■ Chronologie

- 9h30, côté italien, séisme de magnitude 3,2 sur l'échelle de Richter.
- 10h02, côté italien, séisme de magnitude 2,3 sur l'échelle de Richter.
- 10h52, côté italien, séisme de magnitude 2,6 sur l'échelle de Richter.
- 10h55, côté italien, séisme de magnitude 1,6 sur l'échelle de Richter.
- 15h17, côté italien, séisme de magnitude 1,4 sur l'échelle de Richter.

**L'épicentre se trouve côté italien, à côté de Courmayeur.**

Archives photo Le DL

de petites secousses de ce type ne devraient pas vraiment en avoir, même si « ça dépend de la stabilité ».

Autrement dit, si les rochers, les bâtiments, les avalanches sont déjà prêts à tomber, une simple vibration pourrait tout entraîner.

**Amélie DAVIET**

Pour consulter les données du Réness : [renass.unistra.fr/](http://renass.unistra.fr/)

### ANNECY

Hier, dans l'après-midi, à l'appel des organisations syndicales

# Plus de 650 personnes dans un cortège mêlant syndicats, Gilets jaunes et retraités



**Dans le centre-ville, les manifestants ont défilé pour réclamer des hausses de salaire et du pouvoir d'achat.** Photo Le DL/A.B.-M.

### AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Une réunion publique a lieu ce mercredi à la salle des fêtes de Pont-de-Beauvoisin (Isère)

# TER : la ligne Chambéry/Lyon au cœur des inquiétudes

**Des travaux en gare de Lyon Part-Dieu impactent la circulation de 16 lignes de TER (trains express régionaux). Parmi elles, la ligne 54, entre Chambéry et Lyon, où les trains se font plus rares.**

La gare de Lyon Part-Dieu se métamorphose. Depuis le 9 décembre 2018, pour une durée de quatre ans, le bâtiment subit des travaux, avec la création d'une nouvelle voie et d'un accès piéton supplémentaire. Seulement voilà, cet important chantier entraîne des complications sur les rails.

La ligne de TER 54, entre Chambéry et Lyon, en subit les conséquences, avec une baisse notable du nombre de passages de trains. Pour pallier la

diminution du service, la SCNF met en place des bus, qui suivent le même parcours.

**« Les TER sont les poumons de notre territoire »**

Si la liaison entre Saint-André-le-Gaz (Isère) et Lyon (Rhône) n'est pas impactée, selon le site de la SNCF, les gares les plus touchées sont celles situées entre Saint-André-le-Gaz et Chambéry. Les usagers doivent donc s'adapter, comme les habitants de Pont-de-Beauvoisin. « Cette gare est une voie d'irrigation considérable sur le territoire. Notre mairie a toujours compris son importance et nous nous sommes organisés autour d'elle, souligne Michel Serrano, maire de Pont-de-Beauvoisin (Isère). Les TER

sont les poumons de notre territoire. Sur nos communes, lorsque des personnes viennent s'installer, elles regardent le prix et les possibilités de transport. La rustine que nous propose la SNCF ne nous convient pas. D'autant que les bus subissent les aléas de la circulation et sont sujets à la pollution. Il y a un enjeu environnemental et sociétal », explique-t-il. Récemment, un deuxième parking a été construit autour de la gare, multipliant par deux sa capacité de stationnement. Cette modification provisoire du service ferroviaire touche en premier lieu les personnes travaillant sur Lyon ou Chambéry. Selon la dernière fiche horaires de la ligne 54, consultable sur le site de la SNCF, un étudiant de Pont-

de-Beauvoisin devant se rendre en cours à Lyon à 8 heures n'a que deux options. Première solution, il prend un bus à 5h58, qui le dépose à 6h20 à Saint-André-le-Gaz. Il doit ensuite attendre 20 minutes et emprunter un TER qui part à 6h40 de la gare pour l'emmener à 7h34 à Lyon Perrache. Seconde solution, il monte dans un TER qui part directement à 6h10 de Pont-de-Beauvoisin pour le déposer à 7h 11 à la gare de Lyon Part-Dieu.

« Les voyageurs se reportent sur d'autres trains. Mais certains n'ont que deux rames au lieu de trois. C'est comme ça que nous avons eu deux malaises dans des TER au mois de janvier », déplore Patrice Belvègue, coprésident de l'Adut (Association dauphinoise des

un barrage filtrant devant l'hôtel de ville pendant une heure.

**Des répercussions dans les écoles et les lycées**

Ce mouvement de grève nationale a eu des répercussions dans plusieurs services publics et administrations.

Selon un représentant des Stylos rouges de l'académie, dans le lycée Gabriel-Fauré, dans le centre-ville d'Annecy, l'ensemble des assistants d'éducation étaient en grève, entraînant la fermeture du service de vie scolaire. L'école de Veigy-Foncenex était fermée en raison de la grève des huit instituteurs. Et à l'école élémentaire d'Alby sur Chéran, on comptait 5 grévistes sur 9.

**Quentin GIRAUD et A.B.-M.**

usagers du train). Une motion « en faveur de l'offre ferroviaire pour la gare de Pont-de-Beauvoisin » a été approuvée, à l'unanimité, le jeudi 31 janvier, par la communauté de communes des Vals du Dauphiné.

Certaines municipalités souhaitent également voter cette motion en conseil municipal.

**Guillaume DREVET**

Une réunion publique, organisée par le collectif de défense et promotion du train en avant-pays savoyard, a lieu ce mercredi 6 février, à 20 heures, à la salle des fêtes de Pont-de-Beauvoisin (Isère). Des représentants de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de la SNCF, ainsi que de plusieurs communes seront présents.